



# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'HIVER 2024-2025

**Cette épreuve a pour objectif de venir compléter la préparation hivernale des équipes des clubs du Comité Départemental de Golf de Vendée**

**Les clubs vainqueurs des championnats départementaux (dames/hommes) pourront donc postuler à l'accession aux barrages des « Championnats d'hiver » selon un processus défini par la ligue et le comité organisateur.**

**Un club ne pouvant avoir qu'une équipe messieurs et une équipe dames, dans le championnat de ligue, en cas de maintien, le droit à l'accession ne pourra être attribué qu'à l'équipe classée seconde et ainsi de suite.**

## **REGLEMENT SPECIFIQUE**

### **Pourront participer :**

**Les membres permanents et licenciés d'une association sportive, ayant un certificat médical (ou attestation de santé) à jour avant le début de l'épreuve.**

## **COMITE**

**Le comité de l'épreuve est la Commission Sportive du CDG85, qui se réserve le droit, si besoin, de prendre diverses décisions dans l'intérêt sportif et du bon déroulement de l'épreuve.**

**Sur demande des représentants de la commission sportive du CDG85, les clubs représentés en ligue doivent fournir la liste des joueurs et joueuses des équipes de ligue en précisant les index.**

## **Conditions de participation**

**Les clubs adhérents du comité départemental de Vendée.**

**Dès l'inscription de ou des équipes, les clubs doivent fournir le nom, prénom, adresse mail et n° de téléphone des capitaines messieurs et dames.**

**Ces derniers sont responsables de la bonne gestion de la compétition. Contacts avec le CDG85, contacts avec les gestionnaires des golf, contacts avec les autres capitaines, de l'envoi de la feuille de match dès la fin de la rencontre.**

## **FORMULE DE JEU**

L'équipe est composée de 6 joueurs pour les Hommes et de 4 joueuses pour les Dames.

L'équipe constituée reste la même pour la durée de la rencontre.

Les joueurs ou joueuses ayant participé au championnat de ligue sont autorisés à participer au championnat départemental sous réserve que l'index arrondi soit égal ou supérieur à l'index arrondi du premier joueur de l'équipe départementale.

Formule Match Play « foursome » au plus grand nombre de trous gagnés / 9 trous (1 au 9).

Les matchs en simple vont du trou numéro 10 au 18 quel que soit le score.

**Hommes : 3 « FOURSOME » sur les 9 premiers trous et 6 SIMPLES sur les 9 derniers trous**  
**DEPART BLANC privilégié et en concertation avec les capitaines départs JAUNE autorisés ;**

**Dames. : 2 « FOURSOME » sur 9 premiers trous et 4 SIMPLES sur les 9 derniers trous**  
**DEPART BLEU privilégié et en concertation avec les capitaines départs ROUGE autorisés ;**

-Pour les rencontres en FOURSOME, le(a) capitaine a le libre choix de leur composition.

-Les FOURSOMES se jouent selon la fiche d'ordre de jeu remise avant la rencontre.

-Pour les SIMPLES, les joueurs devront être notés sur la feuille de match dans l'ordre de l'index arrondis. A index arrondi égal, le capitaine a le choix de l'ordre de jeu.

A la fin des FOURSOME, dès que deux joueurs sont prêts les SIMPLES peuvent démarrer. Les simples devront se dérouler à 1 contre 1, **les départs à 4 joueurs sont proscrits.**

Peu importe l'ordre de jeu décrit sur la feuille de match, mais joueur 1 VS joueur 1 ; joueur 2 VS joueur 2,...

Libre aux capitaines et gestionnaires, en fonction des conditions de terrain de modifier les tees de départs.

### **Forfait :**

En cas de forfait d'une équipe, il sera alors attribué un nombre de trous gagnés (\*) de 31 pour les Messieurs et 24 pour les Dames

En cas de **forfait de 1 à n joueurs** dans les rencontres de FOURSOME et/ou SIMPLES, il sera attribué à l'équipe subissant le forfait un total de **5** trous gagnés par rencontre non disputée et **0** pour l'équipe forfait.

(\*) : Ce nombre de « trous gagnés » attribués correspond à la moyenne des trous gagnés par l'ensemble des équipes lors des phases de poules de la saison précédente. (Règlement de la Ligue)

## **DEROULEMENT :**

En principe, les rencontres doivent débiter à 10h sauf si une (ou des) rencontres du championnat de ligue sont déjà programmées sur le golf (dans ce cas la rencontre du championnat de ligue est prioritaire).

Les tours du championnat se dérouleront sur les clubs de Vendée (9 trous où 18 trous homologués) départs et greens synthétiques homologués acceptés.

Néanmoins, pour les rencontres, et en fonction du nombre d'équipes inscrites (nombre impair), il y aura une équipe exempte par journée si plus de 6 équipes ou 4 selon les équipes inscrites à la date de fin d'inscription, aucune équipe ne sera acceptée après la date d'inscription finale.

### Départs Tee n°1

-10h00 : Foursome 1

-10h10 : Foursome 2

-10h20 : Foursome 3

### Départs Tee n° 10

A la fin des FOURSOME, dès que deux joueurs sont prêts les SIMPLES peuvent démarrer.

Peu importe l'ordre de jeu décrit sur la feuille de match, mais joueur 1 VS joueur 1 ; joueur 2 VS joueur 2,...

**Le vainqueur du match est l'équipe qui aura gagné le plus grand nombre de trous.**

En cas d'égalité sur le nombre de trous gagnés par les deux équipes, PLAY OFF (FOURSOME) en mort Subite (départ du 1 et « N » en fonction du parcours).

Les capitaines choisissent un des FOURSOME décrit sur la feuille de match.

**En fonction des alertes météorologiques (orange à rouge) la rencontre est reportée.**

La commission sportive du CD 85 est seule compétente pour les reports, il en va de même pour les conditions anormales de terrain. Le gestionnaire est le seul responsable en accord avec les capitaines des conditions de jeu. Le responsable départemental ou ses représentants ont en charge la négociation avec les différents clubs et gestionnaires.

## **CLASSEMENT**

A l'issue de chaque tour un classement général est établi comme suit :

-Victoire : 2 Pts

-Défaite : 1 Pt

-Forfait : 0 Pt

Si égalité entre plusieurs équipes au classement général, le départage sera effectué sur le total du plus grand nombre de trous gagnés.

## **DROITS D'INSCRIPTION**

**70 Euros par équipe** à régler au CDG85 avant le premier tour des interclubs départementaux

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 minuit**

## **DROITS DE JEU**

**Les droits de jeu sont identiques aux droits de jeu de la ligue et sont à régler au golf qui reçoit :**

**Equipe dames 120€**

**Equipe messieurs 180€**

## **CALENDRIER**

**MESSIEURS : 1<sup>ère</sup> rencontre : 3 novembre 2024  
novembre 2024**

2<sup>ème</sup> rencontre : 10 novembre 2024  
novembre 2024

3<sup>ème</sup> rencontre : 17 novembre 2024  
novembre 2024

4<sup>ème</sup> rencontre : 24 novembre 2024  
décembre 2024

5<sup>ème</sup> rencontre : 8 décembre 2024  
décembre 2024

6<sup>ème</sup> rencontre : 15 décembre 2024  
janvier 2025

7<sup>ème</sup> rencontre : 12 janvier 2025

8<sup>ème</sup> rencontre : 19 janvier 2025

**DAMES : 1<sup>ère</sup> rencontre : 10**

2<sup>ème</sup> rencontre : 17

3<sup>ème</sup> rencontre : 24

4<sup>ème</sup> rencontre : 8

5<sup>ème</sup> rencontre : 15

6<sup>ème</sup> rencontre : 12